

Gilles TENA Secrétaire Académique du SE-UNSA

Α

Madame le Recteur De l'Académie de Montpellier Rectorat 31, rue de l'Université 34064 Montpellier cedex 2

Madame Le Recteur,

Lors du CTA du mardi 14 janvier 2014, les représentants de l'Unsa Education Languedoc Roussillon ont exprimé par leur vote « contre », leur opposition à la proposition de répartition des moyens alloués à la préparation de la rentrée scolaire 2014, particulièrement en ce qui concerne le 1^{er} degré.

Ce vote traduit l'analyse menée dans les 5 départements de l'académie. La dotation de 130 postes ne permettra pas de répondre à la fois

- à l'évolution largement positive de la démographie scolaire
- à la mise en œuvre des priorités fixées par la Refondation de l'école (plus de maîtres, accueil des moins de 3 ans)
- à la mise en œuvre des premières mesures issues des « chantiers métiers » (décharges direction, allègement Eclair, ...)

De plus, la carte scolaire 2014 devra aussi intégrer les nécessaires consolidations de mesures provisoires de la rentrée 2013. Dans chaque département, des zones géographiques spécifiques demanderont aussi des moyens pour réparer les effets dévastateurs des déficits antérieurs.

Pour toutes ces raisons, l'Unsa-Education Languedoc Roussillon vous demande instamment, Madame Le Recteur, d'adresser au ministère de l'Education nationale une requête en moyens supplémentaires de nature à éviter une nouvelle dégradation pour les élèves et les enseignants dans les 5 départements de l'académie de Montpellier.

Les annonces sur la « priorité à l'enseignement primaire » doivent commencer dans notre région par une amélioration significative des conditions d'accueil de tous les élèves, tant en milieu urbain que rural isolé. Et en référence aux constats de la dernière enquête PISA, les moyennes par classe doivent significativement baisser dans les zones prioritaires et dans les autres zones géographiques.

L'heure n'est plus à l'accompagnement frileux de la démographie scolaire régionale, mais à un nouvel investissement permettant à l'école de remplir les missions qui lui sont données par la nation. C'est ce que vous demande l'Unsa Education et ce qu'attendent tous les personnels.

Je vous prie de croire, Madame le Recteur de l'académie de Montpellier, en l'expression de mon entier dévouement au service public d'éducation.

fill -

Gilles Téna. Secrétaire académique du SE-UNSA